

GAZETTE

*des
Monts
de la
Madeleine*



www.montsmadeleine.com

- 03 **Edito**
- 04 **ENS Qu'est ce que c'est ?**
- 05 **ENS Vallon du Barbenan**
- 07 **ENS Hêtres Tortueux - la Pierre Châtel**
- 09 **Flore Patrimoniale de la Loire**
- 10 **APPB Gué de la Chaux**
- 11 **St-Nicolas-des-Biefs, une riche commune au patrimoine rural**
- 13 **Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du massif**
- 23 **N2000 Monts de la Madeleine (Loire)**
- 24 **N2000 Ruisseaux du Boën, Ban et Font d'Aix**
- 26 **N2000 Bois Noirs**
- 28 **N2000 Rivières de la Montagne Bourbonnaise**
- 30 **N2000 Monts de la Madeleine (Allier)**





C'est avec un mélange de plaisir et de craintes que j'écris aujourd'hui l'édito de cette gazette.

J'ai en effet la joie d'accueillir dans ma commune, de Saint Nicolas des Biefs, la 12^{ème} édition des « Rendez des Monts de la Madeleine » les 9 et 10 septembre prochain, qui cette année aura pour thème principal les Espaces Naturels Sensibles qui font la richesse du massif. A Saint-Nicolas, entre tourbières et hêtres tortueux, nous vivons au cœur de ces espaces. C'est donc une vraie joie malheureusement teintée d'une réelle inquiétude de voir ces projets compromis, et peut être même ces espaces naturels menacés par la disparition du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM), souhaitée par certains politiques qui envisagent de concentrer leur pouvoir autour de leurs services.

Constitué à l'origine pour porter la création d'un Parc Naturel Régional, le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine (SMMM) s'est installé avec le temps comme un partenaire indispensable aussi bien auprès des communes qui le composent que des acteurs qui y travaillent et y vivent (amoureux de la nature, habitants, forestiers, chasseurs, agriculteurs, protecteurs de l'environnement). Le SMMM est maintenant un centre de ressources de tout ce qui concerne la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel des Monts de la Madeleine.

Ce patrimoine commun est bien la base sur laquelle s'appuient les équipes des différentes communautés d'agglomération et des communes, pour mettre en valeur l'attrait touristique de notre région.

Pourquoi donc fermer un des derniers services publics rural de proximité qui est reconnu et fonctionne bien, qui parvient depuis plus de 15 ans à mettre autour de la table des élus des communes du massif venant de 2 départements (Allier, Loire), de 3 inter-communautés, de tous bords politiques, animés par une passion commune : les Monts de la Madeleine ? Pourquoi renoncer à l'expertise et l'autonomie d'une structure qui a fait ses preuves ?

Nous serons vigilants à ce que le travail de toutes ces années ne soit pas réduit à néant par cette volonté hégémonique et que les actions, que le SMMM a portées depuis des années, puissent perdurer, et surtout que les paysages, espaces sensibles, patrimoine et traditions soient préservés.

Merci à toute l'équipe de professionnels qui composent le SMMM et à l'implication des élus de terrain qui accompagnent et soutiennent son action.

Le Président, Vincent GILL.

ENS *Qu'est ce que c'est?*

Depuis la loi du 18 juillet 1985, les départements sont compétents pour mettre en œuvre une politique en faveur des **Espaces Naturels Sensibles (ENS)**.

La nature d'un ENS est **précisée par chaque Conseil Départemental** en fonction de ses **caractéristiques territoriales** et des critères qu'il se fixe.

Espace Naturel Sensible



Généralement, les ENS sont des espaces susceptibles :

- de présenter un fort intérêt ou une fonction biologique et/ou paysagère ;
- d'être fragiles et/ou menacés et devant de ce fait être préservés ;
- de faire l'objet de mesures de protection et de gestion ;
- d'être des lieux de découverte des richesses naturelles.

Les espaces naturels sensibles ont pour objectifs :

- de préserver la qualité de sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels ;
- d'être aménagés pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.

Pour parvenir à remplir ces deux objectifs, les ENS sont entretenus en régie directe ou en délégation à d'autres acteurs. Ils répondent ainsi, localement, aux enjeux nationaux de préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

Les Conseils Départementaux disposent d'une palette d'outils pour mener la politique des espaces naturels sensibles :

- l'outil juridique : le droit de préemption,
- l'outil contractuel : les conventions de gestion,
- l'outil financier : la part départementale de la taxe d'aménagement destinée à financer les ENS.



Cette politique est instituée par délibération de l'assemblée départementale et exclusivement affectée à cette politique en complément du budget général. Elle est assise sur les permis de construire. L'utilisation du produit de cette taxe est encadrée par la loi.

Sur la base d'un état des lieux des richesses naturelles et paysagères du département, le Conseil Départemental détermine les critères relatifs à sa politique et établit un schéma départemental des ENS qui définit les objectifs et moyens d'intervention à court et à long terme. La réalisation d'un schéma ne relève d'aucune obligation, mais du volontarisme du Conseil départemental souhaitant disposer d'un outil structurant sa politique de préservation de ces sites sensibles.

ENS Vallon du Barbenan

Labellisation :
2019

Surface : 115 hectares

Localisation : à Arfeuilles, le long du Barbenan, entre le Précontent et le Verger

Particularité : cours d'eau patrimonial de l'Allier

Espèces remarquables :

Moule perlière, Chabot, Truite fario (souche sauvage), Loure d'Europe, amphibiens, chauve-souris

Retour du pâturage pour le maintien des prairies naturelles

Au sein du périmètre de l'ENS, de nombreuses parcelles ont été abandonnées par l'activité agricole (fauche, pâturage) au fil du temps. Par évolution naturelle de la végétation, les prairies se transforment alors en ronciers, puis en boisement, ce qui entraîne la perte de la biodiversité liée aux milieux ouverts.

Afin de conserver un maximum de milieux naturels différents, le SMMM a mis en place des travaux de débroussaillage mécanique sur certaines parcelles communales.

Maintenant, des agriculteurs/trices de la commune d'Arfeuilles ont accepté d'emmener leurs animaux à pâturer afin de maintenir ces milieux ouverts sur le long terme.

Les clôtures sont installées au cours de l'année 2023 et des animaux devraient venir dès 2023 ou 2024. Plusieurs zones sont concernées :

- 1 hectare autour du Moulin du Mas devrait être pâturé par des chèvres et des brebis,
- 3,4 hectares de prairies humides, le long du Barbenan, en amont du Moulin du Mas accueilleront un troupeau de bovins Highland.



Chantiers du groupe « Ecovolonterre »



Une équipe de 4 jeunes en service civique faisant partie du groupe « Ecovolonterre » d'Unis-Cité Roanne est venue aider le SMMM à plusieurs reprises pour ramasser les déchets présents sur le site, enlever des anciennes clôtures abîmées afin de mettre en sécurité le site pour le public ainsi que les animaux qui vont y pâturer.

Nous les remercions !

Un nouveau parking pour accéder à l'ENS

L'affluence, notamment au « Verger », étant de plus en plus importante avec l'évolution des saisons sèches et chaudes, de nouvelles alternatives ont été proposées pour découvrir et accéder à cet Espace Naturel Sensible, accessible également depuis le Précontant.

6

La commune possédant une parcelle à l'ouest du périmètre, il a été décidé collectivement de créer un nouveau point d'accès, complété par celui des Biefs.

Des travaux ont ainsi été réalisés sur cette parcelle afin que plusieurs véhicules puissent stationner.

Afin d'améliorer l'accueil, sur cette aire située entre Carrier et Blet, deux tables fustes, fabriquées localement, ont été installées et font déjà le bonheur de premiers utilisateurs.

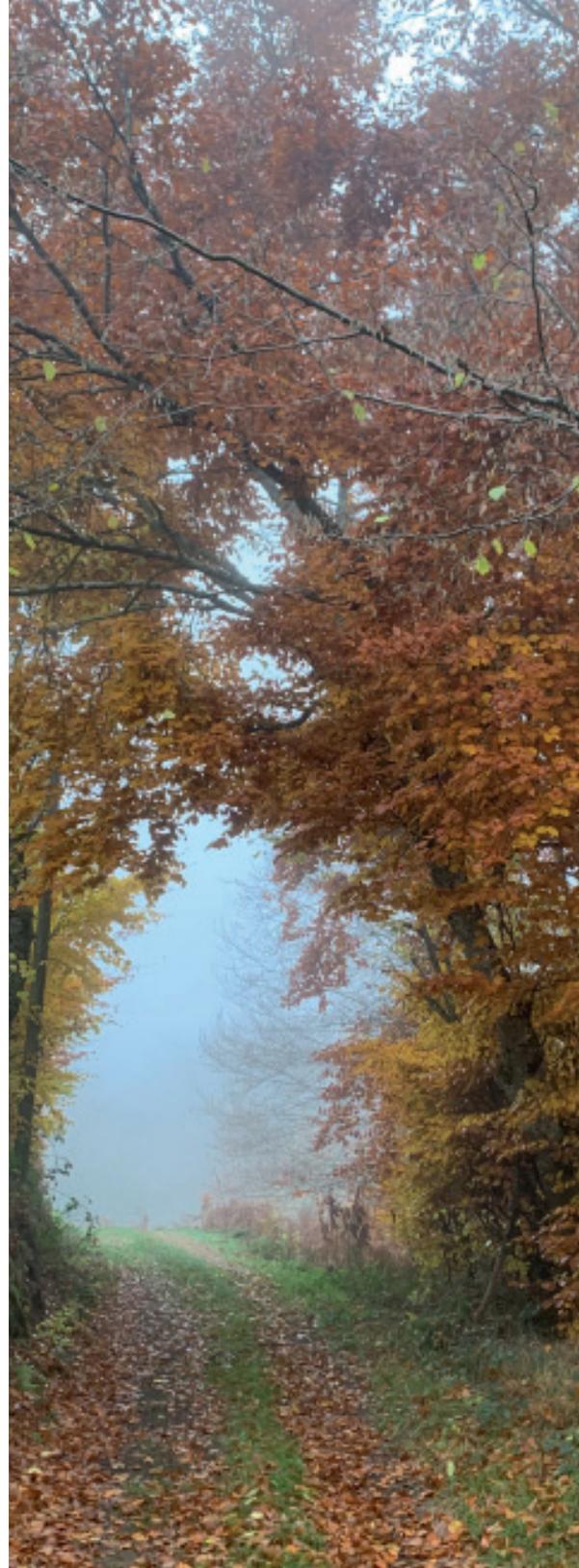


Cette nouvelle organisation sera renforcée par la signalétique routière qu'installera le Département de l'Allier.

Actions de communication

En 2022, le SMMM a organisé une balade à la découverte de la biodiversité et du patrimoine du site dans le cadre de la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins.

L'ENS a également été mis en avant lors de l'émission radio « Le savoureux baladeur », sur France Bleu Pays d'Auvergne, enregistrée à Arfeuilles, le 20 septembre.



La mise en oeuvre du plan de gestion de l'ENS Vallon du Barbanan est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du Fond Européen de Développement Régional (FEDER).

ENS Hêtres Tortueux - la Pierre Châtel

Labellisation :
2015

Surface : 90 hectares

Localisation : à Saint-Nicolas-des-Biefs,
dans le périmètre la Pierre Châtel,
la Bletterie, Pré Jouancet

Particularité : hêtres tortueux,
hêtraies anciennes

Espèces remarquables :
Grand Corbeau, Chat sauvage, mousse
Anacamptodon splachnoides

Au chevet du Grand Corbeau

Le Grand Corbeau est une espèce protégée qui niche au coeur de l'ENS et plus exactement sur les promontoires rocheux du site.

Malheureusement, cette espèce est sensible à la fréquentation et les parents peuvent abandonner le nid si trop de personnes les dérangent.

Aussi, le SMMM a fait réaliser, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes (LPO ARA), en accord avec Vichy communauté

ainsi qu'avec les représentants de l'escalade, du mobilier d'information, type panneau, qui sera installé en période sensible pour favoriser permettre la reproduction de cette espèce.



Poursuite de la mise en pâturage des prairies de l'ENS

Sur la zone du « Perret », 2 hectares sont encore en pâturage.

Les génisses ont passées quelques jours sur le site. Merci au propriétaire des lieux de contribuer au maintien de ce milieu, en bord de cours d'eau, et de surveiller tout ce petit monde.

Sur la zone de « Pré Jouancet », les travaux de restauration des milieux prairiaux se sont poursuivis, en accord avec le plan de gestion de l'ENS. Ce sont les derniers milieux ouverts agricoles de l'ENS, le reste étant boisé.

Dans le cadre de la convention avec le propriétaire ainsi qu'un agriculteur local, les travaux de cette année ont été la poursuite :

- du travail de retrait des chablis en bordure de parcelle car des arbres ou branches tombent régulièrement et cassent la clôture,
- de la rénovation des clôtures en barbelé existant,
- du débroussaillage des zones les plus fermées (800 m² environ) ainsi que le long des clôtures avec l'intervention d'un prestataire,

- du plessage en bordure de cours d'eau pour protéger les berges et mettre en défend des zones en évitant le passage des bovins (voir page suivante),
- du pâturage par des génisses, de race rustique, au printemps et en début d'automne, De plus l'agriculteur a fait un broyage des ronciers envahissants.

Le plessage, un savoir-faire hérité des parsonniers

Nul besoin de rappeler, les activités journalières de ces membres des Communautés Paysannes et plus particulièrement dans le cas de cet ENS, celle de la «Blettery», qui composaient avec ce que la nature leur offrait.

Pratique astucieuse, transmis de génération en génération, le plessage a permis de réaliser des barrières tant pour délimiter, que clôre, à l'époque où aucun autre matériau que le végétal n'existait. Aujourd'hui, il conserve ses avantages du fait qu'il peut être réalisé par tous, ne demande pas de moyen particulier, permet d'intervenir dans des zones inaccessibles par le matériel d'aujourd'hui et favorise le développement de la biodiversité.

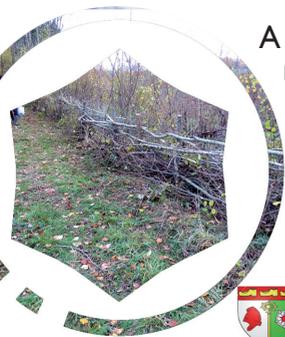
Ainsi, il est mis en oeuvre par le SMMM à travers des journées découvertes ouvertes à tous ainsi que dans le cadre d'aménagements spécifiques aux dossiers suivis par la structure.

Les interventions ont été pratiquées en plusieurs points de l'ENS avec des objectifs variés :

- l'un des premiers, interpeller le visiteur en voiture lorsqu'il circulent sur des axes délimitant le périmètre de l'ENS. C'est le cas en contre bas de l'Allée des Hêtres Tortueux, en direction de la Chabanne, où une haie a été plessée en bord de route par l'Association du Patrimoine Rural en Côte Roannaise, missionnée par le SMMM,
- comme indiqué ci-dessus, dans le cadre de la présence d'un cours d'eau dans la zone de pâturage. Ainsi, les essences végétales composant le cordon boisé de bord de rivière, soit la ripisylve, a été plessé à Pré Jouancet, en commençant par la partie basse du Galant remontant de Perret,
- guider le public, les randonneurs, sécuriser et favoriser leur passage au sein de la pâture de Pré Jouancet. Cette année, une passerelle a été installée sur le Galant et le plessage a ainsi servi à fabriquer des rembarde naturelles pour faciliter la traversée.



A noter, que d'autres journée plessage sont organisées ailleurs sur le massif. Ce fût le cas où l'Association des Amis du Patrimoine Rural sont intervenus auprès de l'association Enduro Loisirs Montagne Bourbonnaise. En plus d'entretenir les chemins, l'intervention ayant eu lieu à l'entrée du Pont du Moulin Neuf, lorsque l'on vient de Lavoine, le plessage participe à mettre en valeur le patrimoine, ici un ouvrage d'art exceptionnel.



La mise en oeuvre du plan de gestion de l'ENS Vallon du Barberan est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du Fond Européen de Développement Régional (FEDER).

FLORE PATRIMONIALE de la Loire

Le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine poursuit la recherche des espèces végétales présentées en page 6 et 7 de la Gazette n° 17 grâce au programme « Flore patrimoniale » du Département de la Loire.

Ces plantes sont les témoins d'un climat aux influences atlantiques, une particularité du massif des Monts de la Madeleine qui ne se retrouve pas dans les massifs voisins, ce qui rend le territoire exceptionnel en termes de biodiversité végétale.

La Racine de corail

Ces populations diminuent mais il n'y a aucune incidence directe visible qui pourrait l'expliquer. Cependant son développement pourrait dépendre de facteurs non contrôlables comme le changement climatique, le manque d'eau, ...

La Scille Lis Jacinthe

Versant Loire, une nouvelle station a été découverte sur la commune Les Noës. Versant Allier, elle est très présente dans les hêtraies le long du Sichon et autour de la Loge des Gardes, commune de Laprugne.

Le Millepertuis des marais et le mouron délicat (ci-contre)

Les découvertes se poursuivent au gré des prospections dans les prairies humides, notamment une station de millepertuis des marais qui abrite des milliers de pieds sur la commune de Saint-Bonnet-des-Quarts.

Le Conservatoire Botanique National du Massif Central a également confié au SMMM la recherche d'une nouvelle espèce : l'**Illécèbre verticillé** (*Illecebrum verticillatum*) - Photo ci-dessous 1.

Celle-ci apparaît à la suite de la baisse des niveaux d'eau, sur des sols sableux, acides et mouillés, voire inondés en hiver et très secs en été. Cette plante amphibie (qui peut vivre à la fois dans la terre et dans l'eau) peut donc se trouver en bord d'étangs, temporairement asséchés, sur les chemins piétinés, dans les ornières et les fossés.

D'autres espèces rares ont été trouvées lors des prospections, notamment le Cirse d'Angleterre dans plusieurs prairies (photo en bandeau) et l'Ecuelle d'eau (Photo ci-dessous 2), qui n'était connue qu'à un seul endroit dans le département de la Loire au bord d'un étang de la Plaine du Forez.

Aidez-nous à améliorer les connaissances sur la présence de ces espèces dans le Massif en nous transmettant vos observations.

Nous avons besoin de vous !

APPB Gué de la Chaux

Sensibilisation des enfants à la biodiversité des milieux humides

Le Syndicat Mixte des Eaux de la Bombarde invite les écoles de son territoire à venir découvrir ses sites lors de journées d'animations réalisées par le SMMM et la SAUR. En 2022, 122 élèves des écoles de Grézolles, Pommiers, Saint-Just-en-Chevalet et Saint-Germain-Laval ont participé.

Les enfants ont visité la station de traitement d'eau potable et la prise d'eau en rivière sur le Boën puis se sont rendus au Barrage du Gué de la Chaux pour découvrir la retenue d'eau, les mares et les tourbières. Ils ont appris à reconnaître la faune et la flore qui vivent dans et autour des mares grâce à une pêche à l'épuisette et une chasse aux trésors de végétaux. Ils ont observé des Tritons, des Grenouilles vertes et des têtards mais aussi des larves de libellules, des dytiques, ...

Toutes ces petites bêtes ont été relâchées en douceur suite à leur identification. Les échanges ont été nombreux sur l'intérêt hydrologique des milieux humides, les chaînes alimentaires, l'équilibre d'un écosystème et les adaptations des animaux à la vie aquatique.

En 2023, c'est l'école de Bully qui est venue pour une journée d'animation.

Retour d'expérience : évolution d'une zone colonisée par la Fougère aigle suite à son entretien

La Fougère aigle colonise une petite zone, à l'entrée de la prairie humide, qui abrite des papillons patrimoniaux tels que le Cuivré de la Bistorte et le Damier de la Sucisse.

Chaque année, le SMMM demande au Lycée Nature et Forêt de Noirétable d'intervenir afin de conserver un habitat favorable et ouvert pour les papillons.

Comment ? Les élèves se placent en ligne et effectuent des allers-retours pour piétiner la Fougère aigle, à la manière d'un rouleau brise-fougère. Certains vont même jusqu'à se rouler dedans !

Le SMMM a constaté que la Fougère Aigle devient de moins en moins dense et des espèces viennent la remplacer, notamment la Renouée Bistorte, plante-hôte du Cuivré de la Bistorte.

10



Le résultat est positif !



SAINT-NICOLAS-DES-BIEFS,

une riche commune au patrimoine rural



La commune de Saint-Nicolas-des-Biefs a le plus haut bourg de l'Allier, atteignant 930 mètres d'altitude. Cette dernière est localisée au cœur des Monts de la Madeleine.

C'est au sein d'un climat de moyenne montagne, à cet endroit, que se sont développées forêts anciennes et milieux tourbeux notamment au niveau du plateau de la Verrerie.

Plusieurs toponymies...

Selon diverses sources, la mention de « Saint-Nicolas » la plus ancienne daterait de l'an 1066. Il s'agirait du Saint patron du couvent de Marcigny et qui aurait reçu les biens d'Adélaïde de Semur (Sire de Châtel Montagne) et de la soeur de Saint-Hugues.

Ce dernier a élevé un prieuré localisé sur le plateau de Musy dont on trouva, en 1095, la mention de « Sancto Nicolai ad tres fontes » soit Saint-Nicolas des trois fontaines. Ce nom fait référence à des fontaines dont on retrouve encore les noms dans la commune. Toutefois, l'emplacement de l'ancienne église se situerait à l'actuel lieu de « la Grand Croix », connecté au bourg communal d'aujourd'hui.

Une seconde mention existe également, il s'agit de Nicolas d'Albiez qui aurait édifié un oratoire en l'honneur de Saint-Nicolas localisé sur le même plateau de Musy, au cours du XI^{ème} siècle.

En langage patois, le nom aurait été prononcé « S'Nicoula da Bié ».

Ces deux mentions peuvent être considérées comme complémentaires dans la mesure où elles donnent toutes deux, le nom de l'actuelle commune. Le nom de « Saint-Nicolas-des-Biefs » aurait été donné par Cassini, géographe de Louis XV, au cours du XVIII^{ème} siècle.



Qu'est-ce que « les biefs » ?

« Les Biefs » est un carrefour, localisé à 800 mètres d'altitude, à la frontière des départements de l'Allier et de la Loire (voir gazette n° 10).

L'origine de ce « village » est incertaine. Il est toutefois situé sur les communes d'Arfeuilles, Saint-Nicolas-des-Biefs et Saint Bonnet des Quarts. En outre, le nom fait également référence à des rigoles alimentant des prairies ou encore des moulins à eau.

La Pierre Châtel, site phare de Saint-Nicolas-des-Biefs

Important rocher granitique et élément structurant du paysage, ce lieu offre un panorama sur les Monts de la Madeleine. Cet endroit est également le témoin d'histoires et de croyances locales.

En 1863, une certaine Marie Bletterie, bergère, aurait vu une lumière éclairer la roche, tel un signe divin. Elle aurait alors installé un reposoir au nom de la Sainte famille pour y faire des offrandes.

En 1873, un tailleur de pierre nommé localement « Le Ripolin » aurait ensuite aménagé ce support en forme d'autel. Aménagé dans une cavité, il présente la statue de la vierge rebaptisée Notre Dame de la Pierre Châtel.

On raconte qu'elle aurait protégé les soldats du hameau de la Bletterie.





De plus, il n'y a eu aucun mort au sein du hameau, ni lors de la grande guerre de 1914/1918, ni lors de la seconde guerre mondiale en 1939/ 1945 (aucun déporté non plus). Par la suite, c'est en 1908 qu'a été implantée la croix bénite au sommet de la Pierre Châtel.

Les maîtres verriers

De la seconde moitié du XVII^{ème} siècle jusqu'au XVIII^{ème}, la commune de Saint-Nicolas-des-Biefs connaît une industrie du verre.

Un certain Adam Finance, maître verrier originaire de Lorraine, s'installe à Saint-Nicolas-des-Biefs, en 1662, avec son oncle Thierry de Finance. Cette installation permit le développement de l'activité.

En effet, les lieux offraient toutes les ressources nécessaires à un maître verrier : le bois des forêts à perte de vue pour faire chauffer les fours, l'argile pour les construire, le sable, la fougère pour fariquer le verre et l'eau, bien évidemment, du Coindre et du Sapey.



Un four de verrier était fait de briques à cupules. Semi-enterré, il avait des trous sur les côtés pour faciliter l'assemblage de la matière. La base du four avait une forme parallépipédique trapézoïdale et la partie supérieure bombée. On fabriquait ici du verre de fougère. (voir gazette n°5).

La production de verre à Saint-Nicolas-des-Biefs a duré 120 ans, jusqu'à la Révolution.

Retrouvez la fresque ci-contre entière au Musée du Verrier, au bourg.

La capitale des sabotiers

Saint-Nicolas-des-Biefs est souvent associé à la capitale des sabotiers. Dans les Monts de la Madeleine, aussi bien du côté Bourbonnais qu'en Roannais, la fabrication de sabots était très répandue.

Autrefois, tout le monde en portait et ce au moins jusque dans les années 1950.

Toutefois, la commune n'échappa pas, non plus, à l'exode rural des années 1960 et 1970 ce qui mit fin à cette activité.

Ces sabotiers allaient dans les forêts de hêtres pour tailler les sabots.

Vivants de manière assez nomade, ils construisaient des huttes, composées de deux pans inclinés, symétriques, recouverts de branches et de mottes de terres appelées également « loge ». Ils côtoyaient les charbonniers... (voir gazette n°1)



La politique départementale des ENS dans l'Allier



Le Conseil Départemental de l'Allier (CD03) a décidé en 1999, la mise en œuvre d'une politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et des paysages.

Le schéma départemental des ENS a été approuvé le 11 décembre 2003.

Portée par le Département, la politique ENS est mise en œuvre avec le concours des collectivités locales, tout en associant les acteurs locaux et institutionnels concernés.

Dans l'Allier, sept sites sont en maîtrise d'ouvrage directe par le Département, les autres sont sous maîtrise d'ouvrage déléguée, à des collectivités locales, soutenues financièrement et techniquement par le CD03. Comme ce peut-être le cas pour le Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine, gestionnaire des ENS « Hêtres Tortueux – la Pierre Châtel » et « Vallon du Barbenan ».

Cette politique est assise sur 2 grands axes :

- préserver, restaurer, gérer les milieux naturels (habitats-espèces) et les paysages ;
- valoriser les richesses du site en l'ouvrant aux différents publics (aménagement de parkings et de sentiers, installation de panneaux d'accueil et pédagogiques, animations/sensibilisation à l'environnement).

Pour mener à bien un tel programme et en financer les actions, le Département dispose de 2 outils, l'un financier et l'autre foncier :

- la part départementale de la taxe d'aménagement dédiée aux ENS perçue sur les permis de construire ;
- le droit de préemption au titre des ENS, qui donne priorité d'achat au Département en cas de vente d'un terrain (2 zones de préemption ENS activées à ce jour dans l'Allier).

Les autres interventions portées par la politique ENS :

- programme de préservation et de valorisation de la haie et du bocage avec la Mission haies Auvergne ;
- programme de sensibilisation des scolaires ;
- soutien à des programmes de préservation des zones humides ;
- amélioration et partage de la connaissance des habitats et des espèces ;
- chantiers participatifs et/ou chantiers écoles avec des lycées agricoles ;
- soutien à la publication d'ouvrages et à des recherches scientifiques ;
- ...

Ce réseau de sites contribue à connaître, préserver et valoriser les richesses patrimoniales de l'Allier. Il est également support de nombreuses activités sportives, telles que la randonnée pédestre ou équestre, le VTT, l'escalade, le parapente, le canoë-kayak.

Il rejoint les stratégies nationales et régionales des aires protégées et participe au réseau de la « Trame verte et bleue », qui vise à maintenir des continuités entre zones vitales pour que les espèces animales et végétales puissent communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire et se reposer.

A ce jour, 17 sites sont labélisés Espaces Naturels Sensibles dans l'Allier. Ils sont représentatifs des différents milieux naturels qui constituent l'identité du Bourbonnais : rivières et milieux alluviaux, coteaux calcaires, étangs et boisements rivulaires, espaces agricoles bocagers et landes, forêts et boisements remarquables.

Découvrez les sur www.allier.fr



La Boire des Carrés,
ST-REMY-en-ROLLAT, CHARMEIL, CREUZIER-
le-VIEUX, ST-GERMAIN-des-FOSES

Ces milieux alluviaux remarquables ont été dessinés par la rivière Allier. Deux parcours découverte, avec des aménagements, donnent accès à une partie de ces 200 hectares ainsi qu'à des observations telles que la Cistude, le Castor, la Bouvière, plus de 40 papillons diurnes ou 400 espèces de plantes ainsi que des espèces ailées, notamment le temps des migrations.

Handi
visites

St Remy
en Rollat

St Germain
des Fossés



Creuzier le Vieux

Charmeil

Vichy

Cusset

Le Mayet-de-
Montagne

Le Vernet



La Côte Saint-Amand,
LEVERNET, ABREST

Ces 85 hectares de coteaux calcaires thermophiles, ont été, autrefois, le support de terrasses de cultures fruitières et d'extraction pour la fabrication de la chaux.

Le site est aussi remarquable par la présence de sources entretenant des poches plus humides, propices à ce qui fait l'originalité botanique du coteau. C'est donc un lieu de découverte d'un environnement bien spécifique.

Abrest

D995

Ferrières/Sichon

Lavoine

St Priest
la Prugne

Puy du
Montoncel
1287m

Les Bois Noirs,
ST-PIEST-la-PRUGNE

Sous cette épaisse forêt, existe une montagne reculée presque oubliée, où dominent de hautes sapinières. En été, c'est un terrain de randonnée, notamment en VTT car il accueille le plus grand espace VTT/FFC de France. En hiver, on y pratique le ski de fond, la luge ou des raquettes. A 1287 m. d'altitude, le Puy du Montoncel offre une vue à 360°, à ne pas manquer !



Montlune
1198m



Voir
page 5

Voir
page 7

Arfeuilles

Pierre Char
1027m

St Nicola
des Bi

Ray de Lusuy
1026m

pierrres du
jour 1164m

Saint-
en-Che



La Verrerie,
ST-NICOLAS-des-BIEFS

Véritable paradis pour de nombreuses espèces, le plateau entouré de landes montagnardes offre de magnifiques vues sur le Roannais. A pied ou à cheval, la balade se transforme en parenthèse apaisante. Coup de cœur : la vue depuis la table d'orientation.



NATURE
et
PATRIMOINE

Saint Nicolas des Biefs (03)

9 et 10 septembre 2023
12^{ème} Rendez-Vous des Monts de la Madeleine
Espaces Naturels Sensibles du massif



AUBERGE LES CAMPANULES

Monique de Wys

BAR - TABAC - RESTAURANT - EPICERIE - GÎTE

Le Bourg | 04 70 56 43 96
03250 La Chabanne | maria.de-wys@orange.fr

4 V.E.N.S.

I
B
R
A
T
O
I
R
E

N
E
R
G
E
T
I
Q
U
E

A
T
U
R
E

O
N
O
R
E

LA TRAME
REIKI
SYLVOTHÉRAPIE
SONOTHÉRAPIE

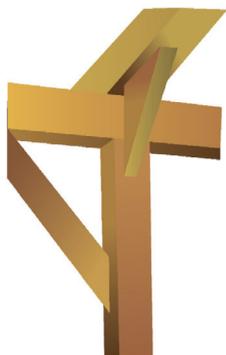
06.50.57.63.72
caro.sylvotherapie@gmail.com
4vens.com

ARTISANAT DES PAYS D'URFE



Quartier du Château
42430 ST JUST EN CHEVALET

L'artisanat vous accueille de 14 h 30 à 18 h 30,
les dimanches et jours fériés, toute l'année.
(sauf Noël et Jour de l'An)
Tous les jours, du 1er Juillet au 31 Août.



SAS EXTRAT

CHARPENTE - COUVERTURE-

OSSATURE BOIS - MENUISERIE

Tél : 04 77 65 03 29

694 Rue de Thiers 42430 SAINT JUST EN CHEVALET

extrat@sasextrat42.fr

Saint-André
d'Apchon

LE BOUCHON DE LA 7

Fait maison Produits frais et locaux

27 ancienne Route Nationale 7
42620 Saint Martin d'Estreaux

facebook : Le Bouchon de la 7

09 77 07 99 84

06 22 73 94 86



email : restaurant.bouchondela7@gmail.com



La COPÉ
de LAPRUGNE

ÉPICERIE ASSOCIATIVE Produits locaux et régionaux

18, route de la Loge des Gardes
03250 LAPRUGNE

Tel : 06 63 29 68 24

Mail : lacoopelaprugne@gmail.com

Site Internet : la-coope-de-laprugne.hubside.fr

Gîtes de France



**Auberge de campagne
à Juré**

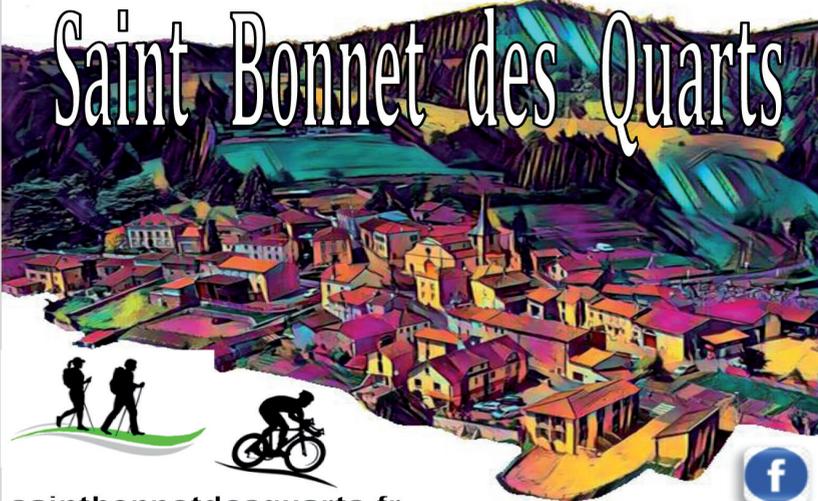
Week-ends et jours fériés du 15/03 au 11/11
et tous les jours (sauf le lundi) en juillet/août



Mlle et M. DEMURE
Le Moulin
42430 JURÉ
Tél. 04.77.62.55.24
www.aubergelemoulin.fr



Saint Bonnet des Quarts




saintbonnetdesquarts.fr



Association



1 tiers lieu innovant, adapté à
tous grâce à son ascenseur, créé
pour rassembler !

Un lieu de rencontre et de
partage à faire vivre & des
espaces de travail à louer
selon vos besoins.

Retrouver déjà plusieurs praticiens bien-être !

50 chemin Croix Mission 42430 S^t JUST EN CHEVALET
lapepiniereammelo.asso42@gmail.com



SEVE
Sens. Essences. Vie. Energies

Bain de Forêt. Bain de Nature. Bien-être

Franck BERNIGAUD
06 82 27 84 20
franckbernigaud@orange.fr
www.baindeforet-bienetre.fr





Gîte Les Lillas

A CHAMPOLY
4/6 PERSONNES - 3 EPIS

CAZIER Dolorès 06 06 72 49 57
07 71 26 20 32
dolorescazier@orange.fr



l'Orée des pains
Boulangerie Pâtisserie
St Just en chevalet (42)

sarl AES
artisans

facebook: l'orée des pains
tel: 04 77 650 002
10 place du 11 novembre
St Just en chevalet 42430

Ouvert lundi 6h à 12h45, du mardi au samedi 6h à 13h
et 15h à 19h, dimanche et jours fériés 6h à 12h15
(sauf exception)

Gîte communal de La Cure - CHAMPOLY
A louer pour semaine ou week end
14 couchages (dont une chambre PMR)
Salle de spectacle (max 40 personnes)



NOUVEAU
Possibilité pour
séminaires

04 77 65 14 31 - 06 75 15 52 85 / resa.gitedelacure@gmail.com



LE DOMAINE DE LA PLAGNETTE

RESTAURANT COLETTE

☎ 04 77 97 74 10
 @restaurantcolette.fr
 📍 Lieu dit La Plagnette, 42440 LES SALLES



CASTEL des ARTS

Gîte de France et Accueil Pèlerins

47, Place de Verdun 42370 Saint-Haon-le-Châtel
 Tél Gîte : 06 80 66 82 25 contact@casteldesarts.fr

Les "AMIS DE LA MONTAGNE BOURBONNAISE" c'est :
 04 70 59 75 24 ou 07 66 76 12 19



MARCHE AUX PUCES

Salle de la Boulaire
 03250 Mayet de Mgne
 Du 08 /07 au 06 /08/ 2023



MAISON de l'ARTISANAT

Ouvert toute l'année
 8 Rue de l'église
 03250 Le Mayet
 ambdac.animation@gmail.com



MUSEE DE LA VANNERIE

Ouvert toute l'année
 30 Place de l'église
 03250 Le Mayet de Montagne



FOIRE AUX PANIERS

le 20 Août 2023
 Haut du bourg du Mayet de Mgne



l'Escargot
 De Saint-Bonnet

CERTIFIÉ AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Escargots Bio en bocaux ou surgelés, vente directe
 lescargotdesaintbonnet.jimdofree.com



PRO TEXTILES
 vêtements personnalisés

Une image positive pour votre structure

Boris CHAPELLE
 06 18 75 22 76
 www.protextiles.fr



BUSSET

site historique
 entre Allier et Sichon
 itinéraires de Randonnées
 site natura 2000 gîtes à chauves-souris



MONTAGNE BOURBONNAISE
 et MONTS DE LA MADELEINE

Soyez à l'aise en Montagne Bourbonnaise avec notre association "Une Tradition d'Accueil" (professionnels de l'hébergement, de la restauration et des loisirs)

Carte touristique et fiches d'Escapade, gratuit, sur simple demande à :
 mail@montagne-bourbonnaise.eu




RÉALITÉS
 Urbanisme et Aménagement

34, Rue Georges Plasse
 42 300 ROANNE
 Tél. 04 77 67 83 06
 www.realites-be.fr

- Urbanisme réglementaire
- Urbanisme opérationnel
- Paysage
- Maîtrise d'Œuvre V.R.D.

Ambierle en Côte Roannaise



Site clunisien, village du livre

Village de caractère situé sur le chemin de Saint Martin, Ambierle doit sa renommée à une abbaye fondée au haut moyen-âge.

A découvrir :

Prieuré bénédictin ; église du 15^{ème} siècle au toit à la mode bourguignonne ; chef d'œuvre flamand, le rétable de la Passion

et un ensemble de vitraux remarquables. Des travaux récents ont dégagé la porte monumentale du 15^{ème} siècle par laquelle les moines entraient dans l'église.

La restauration de la cour claustrale a été effectuée avec, en son centre, l'installation d'un bassin agrémenté d'une sculpture réalisée par notre céramiste local Pascal Verchère.

Renseignements

Maison de Pays d'Ambierle :

04 77 65 62 33 ou 06 88 98 55 03

www.ambierle.fr



Cette association loi 1901 vous propose un accompagnement dans la culture et des produits variés issus de la transformation de chanvre local

Contacts :

06 84 27 60 46 (P. Vallensant, producteur)

Informations :

www.atouts-chanvre.org

MERCI à tous nos annonceurs

Un de ces encarts pourrait être le vôtre, renseignements au 04 77 65 10 22



SAINT JUST EN CHEVALET
Station Verte vous accueille...
contact Mairie 04.77.65.00.62



UN AUTRE REGARD SUR VOTRE SANTÉ À LA MAISON DE SAINT-ANDRÉ !

Vous êtes épuisés ? Vous souffrez de douleurs articulaires, de troubles du sommeil ou de Burn-out et vous ne parvenez plus à surmonter votre stress ? Faites une pause et venez-vous ressourcer à la Maison de Saint-André, véritable havre de paix au beau milieu de la Côte Roannaise dans le village de Saint-André d'Apchon. Vos hôtes, Béatrice et Thierry vous accueillent avec une prise en charge globale de votre bien-être et un accompagnement 100% personnalisé !

UN LIEU UNIQUE PROPICE À LA DÉTENTE

A 1h de Lyon, 15 minutes de Roanne, St-André d'Apchon s'étend à flanc de coteaux et essaime ses habitations des prairies de la plaine, aux conifères des 1ers contreforts des Monts de la Madeleine.

Située place de l'Église, la Maison de St-André, bâtie au XIII^{ème} siècle, avec son jardin clos arboré doté d'une sublime roseraie, est un lieu chargé d'histoire que Béatrice et Thierry auront plaisir à partager avec vous !



CE QUE L'ON AIME

- À l'abri des regards, le jardin, entièrement clos doté d'une roseraie, vous invite au calme et à la sérénité.
- Une cuisine du terroir élaborée à partir de produits frais en circuits courts issus d'une culture raisonnée.
- Des soins personnalisés (Shiatsu, Qi gong, Do in, Kiko, Méditation) et des activités ressourçantes (marche nordique, balades dans les vignes, bains de forêts).

DIFFÉRENTES FORMULES

La Maison de St-André accueille les particuliers mais aussi les entreprises avec l'organisation de journées « team building » à thèmes afin de fédérer vos équipes.

Pour les particuliers, il existe plusieurs formules soit une séance individuelle en cabinet, soit une journée complète «Reboost Energie », ou encore de courts séjours (2 ou 5 jours).

Un suivi en nutrition énergétique peut également vous être proposé afin de pérenniser les bienfaits de votre cure.



SOINS ET COACHING BIEN-ÊTRE

La Maison de St-André est un lieu de repos privé dédié à la détente et au bien-être.

Béatrice, spécialisée en alimentation énergétique (nutrithérapie) et son compagnon Thierry, expert et formateur en Shiatsu et Énergétique traditionnelle Japonaise depuis 30 ans, ont associé leurs compétences pour proposer une prise en charge globale et personnalisée : grâce à la réalisation de bilans énergétiques, ils vont définir les séances de Shiatsu et/ou les techniques holistiques adaptés aux objectifs souhaités.



La Forêt de Lespinasse, VIVANS

Il s'agit du seul grand ensemble de forêts de plaine (chênaie-charmaie) comparable, par sa structure, aux forêts du Bourbonnais et du bassin Parisien. Elle marque la transition avec la Sologne bourbonnaise.

Le circuit en VTT et sentier d'interprétation du chêne Président plaisent aux aventuriers de pleine nature. Pique-nique en famille et pêche font aussi partie du programme !



La Gravière aux Oiseaux, MABLY (chemin du Bas)

Ces anciennes gravières forment un ensemble de 30 hectares de zones humides. C'est un lieu de promenade très convoité pour la découverte de la faune et de la flore sauvage.

Pensez à prendre une paire de jumelles ! Une vraie source d'admiration et de savoir pour les amoureux de la nature.



7

8

9

8



L'Arboretum et Forêt des Grands Murcins, ARCON

De ses 800 m. d'altitude, ce domaine forestier, dominant la plaine Roannaise, abrite de nombreuses essences forestières, repaire notamment pour les oiseaux avec pas loin de 200 nichoirs. Véritable conservatoire botanique, chacun aime flâner aux premiers rayons de soleil et profiter de la fraîcheur de cet espace boisé, synonymes de voyage !

Depuis la loi du 18 juillet 1985, les départements sont compétents pour mettre en œuvre une politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles.

Ceux-ci ont pour objectifs :

- de préserver la qualité de sites, des paysages, des milieux naturels et des champs d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels ;
- d'être aménagés pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.

Cette politique est financée par une partie de la taxe d'aménagement.

Le Département de la Loire a instauré, dès 1991, la taxe en faveur de la compétence Espaces Naturels Sensibles. Pour rendre plus cohérentes les politiques « Rivières » et « Espaces Naturels Sensibles », un Schéma Départemental des Milieux Naturels a été rédigé en 2008.

Ce document définit et affiche de façon claire et prospective la politique du Département en matière de préservation et de valorisation du patrimoine naturel de la Loire pour la période 2008-2022, et sera révisé en 2023-2024. Il détermine notamment les milieux prioritaires dans lesquels s'inscrivent les ENS.

Pour chacun de ces milieux (bords de Loire, étangs, forêts, gorges de la Loire amont et aval, hautes chaumes, hêtraies du Pilat, pitons basaltiques, zones humides et tourbières d'altitude), une étude stratégique a permis de définir quels sites sont désignés ENS.

En 2023, on compte ainsi 626 ENS dans la Loire. Tous ne sont pas ouverts au public, en fonction de leur sensibilité ou de leur statut foncier. Certains ENS sont la propriété du Département et directement gérés par celui-ci. D'autres appartiennent à des collectivités, des associations ou des particuliers et peuvent bénéficier de subventions pour une gestion favorable à la biodiversité, et dans certains cas pour l'ouverture au public.

Sur le périmètre du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine, on retrouve surtout des ENS forestiers (forêt de Lespinasse, Grands Murcins, forêt de Chausseterre...) et des ENS de zones humides et tourbières d'altitude (plateau de la Verrerie, tourbière de Font Blanche, tourbières de la Haute Vallée de l'Etui...).

Soulignant leur richesse, certains de ces sites sont aussi concernés par d'autres zonages de protection des milieux naturels : sites Natura 2000, Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB), Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF),...

Télécharger le guide des ENS Ligériens sur www.loire.fr





Les charbonniers et leurs quinaudes

Typique des Monts de la Madeleine, les charbonniers avaient une existence similaire aux sabotiers. Une même personne pouvait d'ailleurs être charbonnier et sabotier.

Dès les années 1900, il en était dénombré environ 90. A cette époque, le métier bat son plein et ce jusqu'en 1918 environ. Afin de produire le charbon, les charbonniers construisaient des quinaudes.

Une quinaude était constituée d'un empilement de bois taillés pour donner une forme conique. Ces rangées étaient ensuite recouvertes de feuilles et de terre afin d'éviter un embrasement de feu.

Afin d'obtenir «une cuite» il fallait au moins compter 15 jours de carbonisation.

Lors de la première moitié du XXème siècle, les fours à charbon de bois en tôle mettent fin aux quinaudes.

Quant aux vestiges de quinaudes, en se baladant au sein de l'ENS « Hêtres tortueux - la Pierre Châtel », chacun peut retrouver ces traces de larges cercles plats. En enlevant les feuilles et en grattant un peu, une terre noire se dévoile ainsi que quelques morceaux de charbon ! (voir gazette n°4)



La communauté paysanne de la Bletterie

Ayant comme ressource principale la forêt, l'agriculture n'était donc pas l'activité principale au sein de la commune. Certains paysans se sont rassemblés, en des lieux favorables à la culture et à l'élevage, en communautés pour s'entraider, partager leurs récoltes et assurer une survie alimentaire. Tel a été le cas au hameau de la Bletterie. Le nom de ce hameau d'ailleurs l'indique. En effet, une bletterie était un lieu où murissait le blé, par opposition à d'autres zones au climat plus rude.





La réaffirmation identitaire de Saint-Nicolas-des-Biefs

C'est Léon Chabrol, médecin Vichyssois et archéologue qui a fait des fouilles au sein de cette commune, en 1930. Ce dernier tombe alors sur des fragments de verres autrefois produits par les gentilshommes verriers et redécouvre tout un patrimoine rural.

Dans les années 1990, le Maire Jean-Michel Blettery et Monsieur Pierre-Yves Blettery, seront à l'initiative d'un musée chargé de sauvegarder ces mémoires et qui sera nommé « musée du verrier ».

De même, il a existé un musée du sabotier, à Saint-Nicolas-des-Biefs, jusque dans les années 90.

Certains aspects traditionnels bourbonnais ont perduré à Saint-Nicolas-des-Biefs. Par exemple, lors de la fête patronale, le finot (ou finö en langage local) était encore partagé à une époque avec les habitants de la commune : il s'agit du plat des sabotiers et des charbonniers, composé de pommes de terres et de lard, qui était préparé sur un feu de branches de « fayard » (hêtre).

En dessert, la traditionnelle tarte à la myrtille était également de mise.

Depuis 2009, le SMMM met en place des journées découverte de plessage, notamment au sein du périmètre de l'Espace Naturel Sensible « Hêtres tortueux - la Pierre Châtel », technique ancestrale de mise en clôture végétale.

Ce geste, où l'on entaille le tronc de 2/3 à la base de l'arbre avec une serpe (tout en le gardant vivant), est à l'origine des vieux hêtres tortueux, encore bien présents dans le paysage des hauteurs du massif.

L'objectif autrefois était de clôturer des animaux, de délimiter des parcelles.

Aujourd'hui, ce savoir-faire est valorisé toujours sous forme de clôtures pour les animaux d'élevage, que d'aménagement pour accueillir le public ou encore d'ornement chez chacun, ornement qui sera de part sa construction apprécié par la faune qui y trouvera couvert et gîte. Ainsi, naissent de véritable réservoir de biodiversité qui poursuivent, en parallèle d'apporter tous les avantages qu'apporte une haie (voir gazette n°15). Ce savoir-faire se développant, il serait agréable d'aspirer à ce que la commune de Saint-Nicolas-des-Biefs, après les sabots, devienne « la capitale » du plessage.





N2000 Forêts et Tourbières des Monts de la Madeleine Loire

Pâturage au plateau de la Verrerie

Avec le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes, retenu pour la mission d'accompagnement agropastoral des agriculteurs, le SMMM a maintenu cette proximité et poursuivi la gestion raisonnée du site. L'agriculteur a fait pâturer un troupeau de bovins, de races rustiques, avec également des ânesses et chevaux de trait. Le pâturage, par plusieurs espèces différentes, est intéressant pour la diversité de la flore en place.



Comment les actions Natura 2000 soutiennent-elles l'activité d'un territoire ?

Tout en préservant la biodiversité (faune et flore), les actions mises en place dans le cadre de la politique européenne Natura 2000, à travers la possibilité d'avoir des Contrats Natura 2000 ou des mesures agro-environnementales (exclusivement pour les agriculteurs), ou tout simplement l'animation faites localement, peuvent y répondre.

Ainsi, un contrat de restauration des landes et des tourbières sur le Plateau de la Verrerie a permis d'une part de financer à 100 % la remise en pâturage, qui avait disparu, et d'autre part d'utiliser le site pour le pâturage des troupeaux de 5 agriculteurs locaux (jamais plus de 3 troupeaux différents en fonction des années). D'autres agriculteurs ont reçu des aides techniques et financières pour restaurer des prairies humides à enjeux d'espèces, de biodiversité mais aussi de ressources en eau. Ils ont ainsi eu un potentiel alimentaire supplémentaire pour leurs troupeaux durant la sécheresse.

Pour les forestiers (propriétaires et exploitants) ce sont des appuis techniques et financiers qui sont possibles pour faire une gestion adaptée des parcelles forestières au bord de cours d'eau ou de tourbières car les variations de niveau d'eau sont des freins à la croissance des arbres (par exemple compensation pour les pertes financières ou pour le recul des résineux en bordure de cours d'eau...).

Natura 2000, c'est aussi des aménagements pour la sensibilisation du public avec une signalétique d'information et des animations grand public ou ciblé.

Tout cela permet la découverte du patrimoine naturel des communes des Monts de la Madeleine et/ou une meilleure connaissance de la qualité des milieux.

23



Cette action est cofinancée par l'UNION EUROPÉENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le développement Rural





N2000 Ruisseaux du Boën, Ban et Font d'Aix

Un site riche en espèces patrimoniales indicatrices de la qualité des eaux et des milieux, une richesse du Pays d'Urfé !

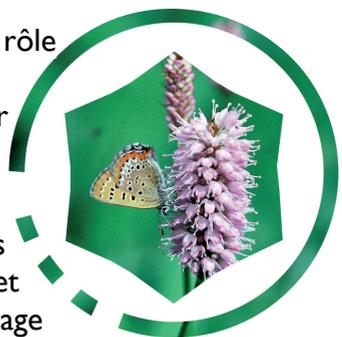
Une nouvelle station de Papillon « Damier de la Succise »

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, le SMMM a pour rôle de faire progresser la connaissance des espèces du massif.

Ainsi, l'étude commandée en 2022, à la LPO, a permis de découvrir et de mieux connaître une nouvelle station de ce papillon protégé et rare en Europe, le Damier de la Succise (*Euphydryas Aurinia*).

La population n'est pas très grande car les milieux sont en cours de fermeture. Ce vallon humide du Pays d'Urfé fera donc l'objet d'une attention particulière à travers la restauration d'un pâturage extensif, gestion la plus appropriée pour ces prairies humides intégrant des zones tourbeuses, de bas marais et des boisements de hêtraies.

Le rôle de ces vallons humides, avec des zones tourbeuses, est important pour le fonctionnement global du bassin versant ainsi que pour le maintien de la ressource en eau du territoire qui, dans l'avenir, pourrait se faire rare. Ces vallons sont de véritables réservoirs de biodiversité.



Des papillons protégés au rendez vous

Le SMMM a organisé, ce printemps, avec Philippe BACHELARD, expert de la Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny (SHNAO), une sortie à la découverte des papillons protégés des tourbières remarquables du site, proches du Boën.

Il est important d'informer le public de la présence de ces espèces très rares voire uniques, de présenter les enjeux de leur conservation et d'expliquer leur rôle dans l'écosystème des zones humides du massif.

24



Le Cuivré de la bistorte, papillon endémique aux Monts de la Madeleine ainsi que le Damier de la Succise ont été bien présents et la dizaine de participants ont pu les observer sans difficulté. Cela a également permis de voir que les populations étaient toujours présentes et en bonne santé.



La Loutre sur les ruisseaux du Boën, Ban ...

Actuellement on sait que la Loutre d'Europe regagne à grand pas les territoires français et elle est aujourd'hui sur notre territoire quasi présente sur tous les cours d'eau. La loutre, protégée au niveau national et européen, se nourrit de poissons mais pas que ! En effet, elle consomme aussi des mollusques, des escargots, des insectes, des grenouilles et autres batraciens, des rongeurs et aussi de l'écrevisse Signal, d'origine américaine. Cette dernière envahit les cours d'eau du Pays d'Urfé et fait mourir les écrevisses à pattes blanches autochtones.

Malheureusement, le SMMM a découvert sa première Loutre morte, au bord de la route tapée par une voiture au sud du site Natura 2000. Nous aurions préféré pouvoir l'observer bien vivante au bord de l'eau.

Mais la route, représente pour elle, un risque de mortalité important quand elle franchit un pont ou rejoint un autre cours d'eau.

Alors amis conducteurs, sur les routes longeant les cours d'eau restez vigilants, peut-être pourrez-vous en voir une bien vivante ! Profiter de cette observation exceptionnelle et évitez lui une fin tragique.



Découverte des écrevisses à pattes blanches

Comme chaque année, le SMMM propose au public de découvrir la différence entre les écrevisses à pattes blanches et les espèces exogènes qui peuvent leur être nuisibles.

Le SMMM, associé aux agents de la Fédération départementale Loire de la pêche et des milieux aquatiques (FDPPMA), a donc accueilli à deux reprises, en 2022, le public, à la Tuilière le 29 juin et à Chausseterre le 21 juillet.

Venus nombreux (plus de 50 personnes en tout), les participants ont pu découvrir les différences entre les espèces, apprendre comment protéger l'écrevisse autochtone (photo ci-dessous) et comment pêcher les espèces exotiques envahissant nos cours d'eau. Ces temps de découvertes et d'échanges sont très demandés par le public.

Le SMMM a reprogrammé, en 2023, deux nouvelles animations, une en juillet et l'autre fin août.

La présence de l'écrevisse à pattes blanche dans les cours d'eau du massif est un gage de bonne santé des rivières et de la qualité des eaux.



Cette action est cofinancée par l'UNION EUROPÉENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le développement Rural (FEADER).

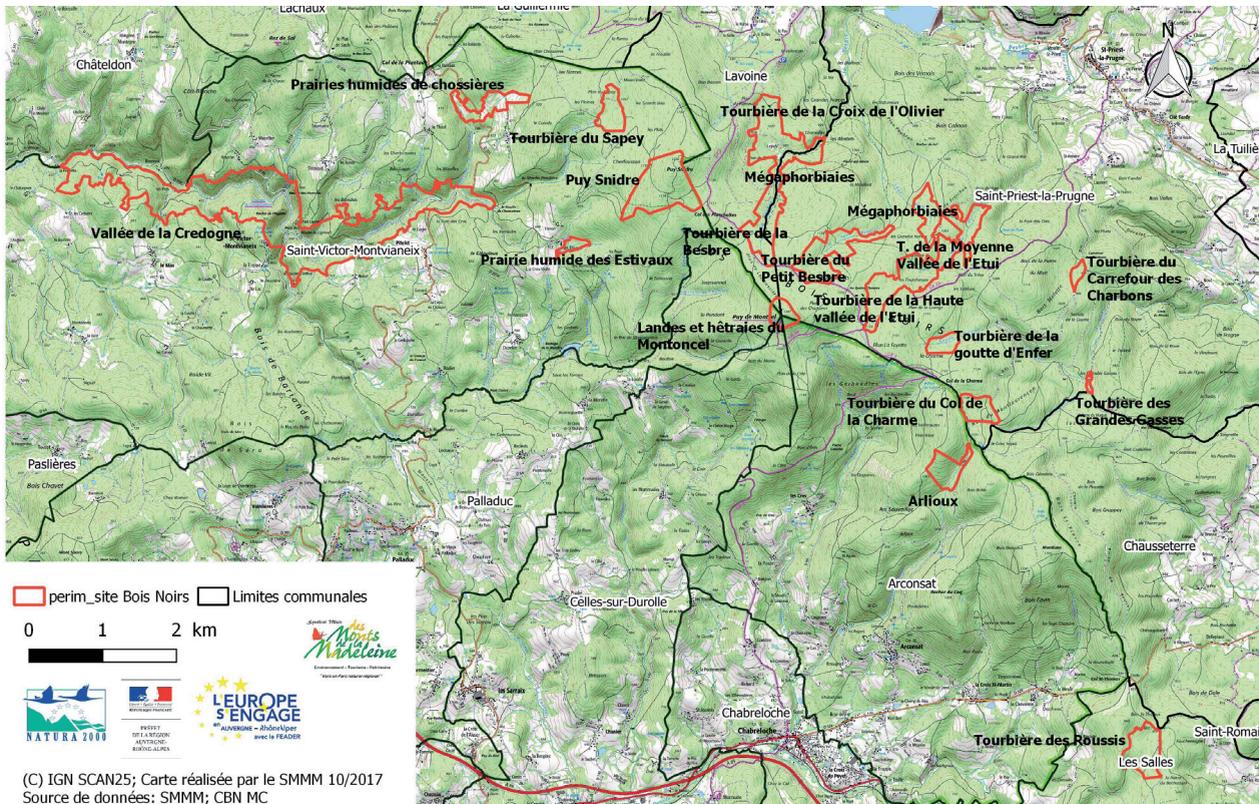




N2000 Bois Noirs

Le site des Bois Noirs FR8301045, concerné par la directive habitats, est en animation depuis 1997. Il comporte 18 entités, réparties sur 3 départements, dans le massif forestier des Bois Noirs. **C'est l'un des 1ers sites français créés.**

Voici la carte de localisation du site Natura 2000 pour un rappel des entités et secteurs concernés.



Evaluation d'incidence de coupes forestières dans les Bois Noirs

Le SMMM en tant qu'animateur du site Natura 2000 est l'interlocuteur des porteurs de projets (entreprises, gestionnaires forestiers ou propriétaires) pour préparer le chantier de coupe et le dossier d'évaluation d'incidences de la coupe sur ce site.

5 dossiers ont été suivis, en 2022, par le SMMM. Ils concernaient des coupes qui demandaient des franchissements de cours d'eau ou des traversées de zones tourbeuses humides.

Une visite de terrain a été, à chaque fois, effectuée avec l'entreprise et un rapport réalisé.

Des solutions ont pu être trouvées collectivement, sans grandes complications.

Cela a permis, par la suite, aux entreprises de réaliser des chantiers dans les meilleures conditions en respectant les zones humides et les écoulements d'eau, aujourd'hui à forts enjeux dans ce contexte de changement climatique.



Porteurs de projets de tous types, si vous vous situez dans le site Natura 2000 ou à proximité, n'hésitez pas à poser vos questions auprès de notre service au 04 77 65 10 22.

Concertation avec les propriétaires forestiers des Bois Noirs

Le SMMM a organisé, le 21 octobre 2022, en co-animation avec le CRPF, une animation sur le thème « Comment concilier gestions forestières et zones humides en Natura 2000 »,.

Tous deux ont emmené les propriétaires sur un chantier de coupe d'éclaircie en bordure de tourbière pour parler de comment gérer ces parcelles en bordure de zones humides soumises à des fluctuations de nappes d'eau de plus en plus marquées par les changements climatiques.

15 personnes étaient présentes à cette sortie. Les échanges ont été riches, intéressants et productifs. D'autres réunions de ce type seront organisées.

La Fête de la Forêt

Le SMMM a tenu un stand lors de la Fête de la Forêt, organisée par les Entreprises de Travaux Forestiers (ETF) du Roannais, le 11 juin 2022 à la Loge des Gardes.

Ce fût l'occasion de faire connaître les différents outils de communication créés pour le site Natura 2000 (roll-ups, livrets, articles dans la gazette, ...), d'échanger avec des propriétaires/gestionnaires forestiers sur :

- le zonage Natura 2000,
- la gestion raisonnée des habitats,
- les outils à leur disposition pour la gestion des parcelles forestières,
- les enjeux de ces milieux, de leur faune et de leur flore.





N2000 Rivières de la Montagne Bourbonnaise

Un contrat Natura 2000 pour préserver un ruisseau et des zones humides à Lavoine

En septembre 2022, le SMMM a mis en œuvre des travaux à Lavoine au lieu-dit « la Pierre d'Argent », dans le périmètre du site, au travers d'un contrat Natura 2000 financé par l'État et le SMMM. Les propriétaires et les exploitants se sont engagés pour permettre la réalisation des travaux.

L'objectif est d'améliorer l'état du cours d'eau fortement piétiné par les deux chevaux qui pâturent les parcelles, ce qui crée des zones boueuses gorgées d'eau. Le lit et les berges n'étaient plus identifiables et le départ de matières boueuses altérerait la qualité de l'eau.

Une clôture mobile est donc désormais installée le long du ruisseau au moment du pâturage afin d'éviter que les chevaux ne viennent piétiner les berges et le sol très humide. Pour permettre le passage des chevaux d'une rive à l'autre, deux ponts en demi-buses ont été aménagés et un bac d'abreuvement a été installé.

Le lit du cours d'eau a été retracé à certains endroits pour améliorer son écoulement.

Des aulnes et des saules ont été coupés dans les zones humides pour les maintenir ouvertes et accueillantes pour les chevaux et un pâturage adapté permettra maintenant de trouver un équilibre entre prairies et boisements.

Le pâturage est en effet indispensable pour maintenir les prairies et préserver la biodiversité.

L'Ecrevisse à pattes blanches est présente juste en aval du cours d'eau concerné par ces interventions. Gageons qu'elle remonte rapidement s'y installer grâce aux travaux menés.



Des travaux du même type sont actuellement en projet sur le ruisseau des Myts, sur les communes du Mayet-de-Montagne et de Nizerolles, sur des parcelles pâturées par des bovins. Les contacts avec les propriétaires et exploitants sont en cours et les travaux devraient être réalisés fin 2023.

Etude des populations d'Ecrevisses à pattes blanches, versant Puy-de-Dôme

Une partie du site Natura 2000, située à Lachaux, dans le Puy-de-Dôme (63), concerne le cours d'eau « le Theux » et ses principaux affluents.

Une étude, menée en 2022, par le bureau d'études « Saules et eaux » a permis de confirmer la présence des trois populations d'Ecrevisses à pattes blanches déjà identifiées en 2017, et ce, malgré les assecs importants des dernières années.

Cependant, sur un des cours d'eau, des cadavres d'écrevisses ont été trouvés lors des prospections nocturnes et d'après l'analyse clinique, la cause de la mort est l'aphanomyose aussi appelée « peste de l'écrevisse ».

C'est une maladie causée par un champignon qui décime en un temps record des populations entières d'Ecrevisses à pattes blanches. Elle est souvent transmise par les Ecrevisses exotiques telles que l'Ecrevisse signal, qui elle, est porteuse saine.

Bonne nouvelle pour l'instant, la présence d'une buse empêche la remontée d'Ecrevisses infectées ce qui protège donc la population située en amont. Il faut cependant rester très vigilant et une étude complémentaire est prévue en 2023.



Demoiselles de la nuit, qui êtes-vous ?

Non, les chauves-souris ne s'accrochent pas dans les cheveux et elles ne boivent pas de sang !

Afin d'apprendre à mieux connaître ces animaux et à déconstruire les préjugés dont sont victimes les chauves-souris, le SMMM propose une balade semi-nocturne, le 25 août, à Ferrières-sur-Sichon.

Le Grand Murin, le Petit Rhinolophe, la Barbastelle et le Murin de Bechstein sont des espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site Natura 2000, elles ont donc été ajoutées à la carte d'identité du site en 2021.



Inscription
0477651022



Cette action est
cofinancée par l'UNION
EUROPÉENNE dans
le cadre du Fonds
Européen Agricole pour
le développement Rural
(FEADER).





N2000 Monts de la Madeleine (Allier)

Contrat Natura 2000 des landes des Narces

Suite aux interventions réalisées sur les landes et prairies des Narces, retour sur l'avant, pendant, après travaux.



Aujourd'hui, les genêts laissent la place aux landes qui reprennent bien leur place sur le site et la qualité agropastorale du site a été améliorée ; une étude est programmée pour évaluation.

Nous espérons pouvoir organiser le pâturage dans un futur proche afin de conserver la qualité des milieux et permettre éventuellement de retrouver de belles populations de papillons.

Quelle évolution des milieux après les travaux du vallon du Sapey ?

Le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) a été retenu comme prestataire pour réaliser l'étude sur le suivi de l'évolution des milieux naturels suite à la coupe des résineux, de fin 2018, dans le fond de vallon du Sapey dans la Forêt domaniale de l'Assise.

Depuis, les milieux naturels changent et seront certainement témoins du changement climatique en altitude. Cette étude a montré que les 4 années qui ont suivi les travaux, ont connu des périodes de sécheresse record impactant les espèces végétales présentes, notamment les mousses (sphaignes).

Le lycopode à rameaux annuels (*lycopodium annotinum*), à quant à lui souffert d'une mise en lumière trop importante suite à la coupe des arbres à laquelle s'est ajouté deux arbres déracinés par des coups de vent violents, le mettant un peu trop au soleil.

D'autres jeunes arbres autour sont en croissance heureusement et on espère qu'il perdurera avec l'ombre de ces derniers.

Les autres milieux restent marqués par une végétation typique des tourbières même si les effets de la sécheresse ont limité les effets de la coupe des épicéas qui en consommant moins d'eau auraient dû permettre une remontée de la nappe d'eau plus importante.



SAINT ROMAIN D'URFÉ

Hébergement Communal « LES FONTANETTES » composé de 7 chambres (14 couchages)



La nuitée par personne 18€ + taxe de séjour en vigueur. Caution 200€.

Mise à disposition de draps au prix de 6 €.

Réservation : saintromaindurfe.fr ou 04 77 65 05 01

Cette gazette
vous est offerte
par le SMMM

Syndicat Mixte
**des Monts
de la Madeleine**
Environnement - Valorisation des Patrimoines

Cette structure intercommunale, d'un périmètre de 50 communes, mène une démarche pour l'environnement, la valorisation des patrimoines des Monts de la Madeleine, depuis maintenant **30 ans**.

11, rue de la Gare,
42 430 Saint-Just-en-Chevalet

Tel : 04 77 65 10 22

www.montsmadeleine.fr



« Madeleine Massif »

Gazette gratuite éditée en 10 000 exemplaires par le SMMM - ISBN 1959-0946

Responsable de publication : V. Gili

Rédaction : l'équipe du SMMM

Conception graphique : L. Damian Farjot pour le SMMM

Impression : Les Editions du Centre

Crédits photos/illustrations :

Département de la Loire - V. Poillet,
Roannais Agglomération - J. Bonnefoy,
Ph. Colomb, Département de l'Allier,
FDPPMA 03, LPO, A. Morel - CBN MC,
commune de Saint-Nicolas-des-Biefs, A.
Bonnefoy, F. Brosse et M. Cramois pour
le SMMM, F. Genevrier pour le SMMM,
A. Damian Farjot, P. Ollivier, Bureau
d'études Saules et Eaux pour le SMMM,
musée du Verrier, J. Rejony, F. Seychal,
A. Sicart Bonnefoy, L. Damian Farjot
pour le SMMM.

Les partenaires :

Cette action est cofinancée par l'UNION EUROPÉENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le développement Rural (FEADER).



Vous êtes **M**otivé(e),
vous avez envie d'être **M**oteur
pour votre territoire

Devenez **M**essager(ère)

**des
Monts
de la
Madeleine**

un lieu
de vie

authentique
et de
caractère

Parce que j'**M** ce massif, je choisis de faire
partie de ses ambassadrices/eurs à travers le SMMM,
acteur pour l'Environnement et le Patrimoine.

Avec une participation de **5 euros minimum/an**
(sans engagement), je bénéficie :

- de la gazette par voie postale ou en dématérialisée,
- des dates d'animations en avant première,
- d'un tarif sur l'achat du poster du massif,
- d'une sortie terrain avec les agents du SMMM.

Je souhaite verser :

5 euros

un soutien libre de euros.

Mme

M

Je règle par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public et le
retourne, accompagné de ce coupon, par courrier aux coordonnées
au dos de cette page.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Date :

Signature :

Tel :

Courriel :

J'autorise le SMMM à utiliser mes coordonnées pour
m'envoyer des informations sur ses actions.

